Envoyé en préfecture le 19/06/2026
Reçu en préfecture le 19/06/2026
Publié le 19/06/2026
ID : 037-213700255-20260616-2026_33_DELIB-DE

Berthenay

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département Indre et Loire
Commune de Berthenay

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 Juin 2026

Date de la convocation du Conseil Municipal : 10 Juin 2026
Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de conseillers présents : 12
Représentés par pouvoir : 2
Nombre de conseillers votants : 14

L'an deux mille vingt-six le seize juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Berthenay, s'est assemblé salle de convivialité – Halle Sportive de Berthenay, sous la présidence de Mr BERTRAND Jacky, Maire. La séance a été publique.

Présents : Mr BERTRAND Jacky, Mme SALGUEIRO Audrey, Mr MENDEZ Patrick, Mme OSSANT Laurence, Mr YVELIN Christian, Mr MARION Cyrille, Mme AUGÉ Emilienne, Mr BEAUPLAT Nicolas, Mme CAUVEAU Sandrine, Mr DUCHÊNE Guillaume, Mme HORNN Charlotte et Mme HORNN Charlène.

Absents excusés : Mme DORANGE Annie pouvoir à Mr BERTRAND Jacky, Mr GUILMET Patrick pouvoir à Mr BEAUPLAT Nicolas.

Ne prend pas part au vote, ni présent dans la salle : FAURRE Yann

A été nommé secrétaire de séance : Mr MENDEZ Patrick

Délibération n°2026/33 : Octroi d'une subvention à l'association AMAEL
Rapporteur : Monsieur le Maire

S'agissant d'une délibération intéressant sa situation personnelle, Monsieur FAURRE Yann quitte la séance et n'assiste, ni à la présentation, ni aux débats, ni ne prend part au vote.

Monsieur le Maire informe les membres présents qu'il a reçu dernièrement une demande de subvention de l'association AMAEL.
Cette association propose des activités thérapeutiques, pédagogiques et récréatives assistées par l'animal.
Elle s'adresse en particulier aux personnes en situation de fragilité ou de handicap et peut intervenir auprès de tout public.
Sa mission est de solliciter les capacités physiques, cognitives, affectives et sociales de l'individu.
Monsieur le Maire proposer d'accorder la somme de 250 €.

Décision
Sur proposition de Monsieur le Maire,
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
- décide l'attribution d'une subvention de 250 € à l'association AMAEL pour l'année 2026.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la présente délibération.

MAIRIE DE BERTHENAY (Indre-et-Loire)

Le Maire

Jacky BERTRAND

Le Secrétaire de séance

Patrick MENDEZ